

Faculté des arts et sciences
Université de Montréal

Automne 2020

Plan de cours
APC 6021 Administration sociale : aspects financiers
Jeudi de 19h à 22h
Classes virtuelles
Lucie Ménard
lucie.menard@umontreal.ca
Chantal Thomas
chantal.thomas@umontreal.ca

Disponibilité : par courriel

Descripteur du cours

Ce cours aborde la gestion financière, notamment la comptabilité, la préparation et le contrôle des budgets, l'allocation des ressources financières, les états financiers, et les notions en lien avec les apports de nature philanthropique.

Objectifs du cours

Ce cours permet aux étudiants de s'initier à la gestion de la fonction financière de l'organisation à vocation sociale, de comprendre les principales composantes de cette fonction et des liens avec les autres fonctions de l'organisation. Le cours traite de l'utilisation, des formes et de l'utilité de l'information financière dans le contexte d'une entreprise à vocation sociale. Le cours situe les OBNL parmi les différents types et formes d'entreprises. Le cours examine les différents états financiers et approfondit l'état de la situation financière, l'état du résultat net et les autres éléments du résultat global. Le cours initie les étudiants aux notions de base en trésorerie.

Le cours aborde les notions de base en planification stratégique et tableau de bord particulièrement les liens à faire avec le processus budgétaire. À cet égard, le cours présente les étapes du processus budgétaire : la planification budgétaire, son suivi et les prévisions financières.

Le cours explique les notions de base de la gestion de projet, notions nécessaires à tous projets, au sein d'une organisation et fait les liens avec les aspects philanthropiques.

Le cours couvre les notions fondamentales en philanthropie. Le cours aborde les notions de fiscalité de base des dons dans ce domaine, particulièrement importante dans la philanthropie des individus qu'il s'agisse de dons annuels ou de notions plus complexes liées aux dons majeurs ou aux dons planifiés.

Le cours donne une compréhension de base des notions de dons corporatifs, des

commandites, des fondations publiques et privées. Il couvre la base des stratégies de collecte de fonds telles que les campagnes, les événements bénéfice, etc. Le cours survole le rôle de sollicitation du gestionnaire, les relations avec les donateurs, les partenaires et les bénévoles.

Les différents types de dons et stratégies de collecte de fonds sont exposés et mis en perspective avec leurs apports respectifs aux divers postes des états financiers de même que leur impact à court, moyen et long terme sur les finances de l'organisation.

Découlant des notions préalablement étudiées, les étudiants auront acquis les connaissances, les compétences et les habilités qui leur permettront d'intervenir de façon appropriée dans leur organisation lorsqu'ils auront à faire face aux défis d'ordre financier et philanthropique comme gestionnaire et d'avoir une aisance et une approche stratégique en ce qui a trait à la présentation de dossiers aux instances décisionnelles.

Approches pédagogiques

Cours magistraux : théorie sur les sujets abordés et aspect pratique

Échanges et discussions entre les étudiants

Lectures préalables et suivants le cours

Travail d'équipe

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures	Cours présenté par :
Cours 1: 3 sept. 2020	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du plan de cours Échange étudiants – enseignants : intérêts et attentes La philanthropie : un premier survol 	Plan de cours Documents présentés en classe	Lucie Ménard Chantal Thomas

Dates	Éléments de contenu	Lectures	Cours présenté par :
Cours 2: 10 sept. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction financière et autres fonctions de l'organisation • Utilisation, formes et utilités de l'information financière • Types et formes d'entreprises • Les états financiers – un aperçu • Processus de normalisation et cadre conceptuel • L'état de la situation financière <ul style="list-style-type: none"> ○ Actifs ○ Passifs • L'état du résultat net et des autres éléments du résultat global 	<p>Le gestionnaire et les états financiers: chap. 1, 2, 3, 4, 5 et 6</p> <p>Documents présentés en classe</p>	Lucie Ménard
Cours 3: 17 sept. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Suite du cours 2 • L'analyse financière des états financiers 	<p>Le gestionnaire et les états financiers: chap. 9</p> <p>Documents présentés en classe</p>	Lucie Ménard

Dates	Éléments de contenu	Lectures	Cours présenté par :
Cours 4: 24 sept. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Notion de base en planification stratégique et tableau de bord • Processus budgétaire: <ul style="list-style-type: none"> ○ Notion de base ○ Planification budgétaire ○ Suivi budgétaire ○ Prévisions budgétaires 	La gestion philanthropique: chap. 9 Documents présentés en classe	Lucie Ménard
Cours 5: 1 oct. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Suite du cours 4 • Notion de base en trésorerie et budget de caisse 	Documents présentés en classe	Lucie Ménard
Cours 6: 8 oct. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • La gestion des risques et le contrôle interne • Révision pour l'intra 	Documents présentés en classe	Lucie Ménard
Cours 7: <u>15 oct.</u> <u>2020</u>	<ul style="list-style-type: none"> • Examen intra 	Note: le contenu des cours 1 à 6 inclusivement sera évalué à l'examen intra	Lucie Ménard
22 oct. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Semaine de relâche 		

Dates	Éléments de contenu	Lectures	Cours présenté par :
Cours 8: 29 oct. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur l'intra • Notion de base en gestion de projets • Notions fondamentales en philanthropie 	<p>Documents présentés en classe</p> <p>La gestion philanthropique chapitre, 1 et 2</p>	<p>Lucie Ménard</p> <p>Chantal Thomas</p>
Cours 9: 5 nov. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • La philanthropie des individus • Les fondations privées et les fondations publiques et les organismes de bienfaisance enregistrés 	<p>Documents présentés en classe</p> <p>La gestion philanthropique chapitres 6, 7</p>	<p>Chantal Thomas</p>
Cours 10: 12 nov. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Les campagnes et les stratégies de collecte de fonds • Invitée : une experte en campagnes annuelles viendra nous parler de son domaine et fera une présentation sur le publipostage 	<p>Documents présentés en classe</p> <p>La gestion philanthropique chapitres 3 et 8</p> <p><u>1 question par équipe pour le 29 octobre à déposer sur studium</u></p>	<p>Chantal Thomas</p> <p>Invitée</p>
Cours 11: 19 nov. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Les événements bénéfique, les commandites, les dons corporatifs 	<p>Documents présentés en classe</p> <p>La gestion philanthropique chapitres 4 et 5</p>	<p>Chantal Thomas</p>
Cours 12: 26 nov. 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Le CA et la philanthropie, éléments de base d'un programme de dons • Invité : un directeur général viendra nous parler de son domaine et de son rôle au sein d'un OBNL 	<p>Documents présentés en classe</p> <p><u>1 question par équipe pour le 12 novembre à déposer sur studium</u></p>	<p>Chantal Thomas</p>

Dates	Éléments de contenu	Lectures	Cours présenté par :
Cours 13: 3 déc. 2020	<ul style="list-style-type: none"> Les dons planifiés, la dotation et la planification de l'organisme 	Documents présentés en classe La gestion philanthropique chapitre 7	Chantal Thomas
Cours 14: <u>10 déc.</u> <u>2020</u>	Présentation du travail d'équipe pour tous les groupes		Lucie Ménard Chantal Thomas
Cours 15: <u>17 déc.</u> <u>2020</u>	Examen final	Note: le contenu des cours 8 à 14 inclusivement sera évalué à l'examen final	Chantal Thomas

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Examen intra	25 %	15 octobre 2020
2. Examen final	25 %	17 décembre 2020
3. Travail d'équipe Évaluation par l'enseignant: Évaluation par les pairs: TOTAL:	30 % <u>10%</u> <u>40%</u>	Présentation en classe : 10 décembre 2020 et voir autres délais dans la description du travail d'équipe (section suivante)
4. Travaux pratiques et participation en classe	10%	En continu

Présentation des travaux

Description :

Pour le travail d'équipe, vous devez choisir un OBNL existant au Québec pour lequel (après avoir pris connaissance de sa mission, de sa vision et de ses valeurs, des programmes offerts, de sa planification stratégique et autres informations pertinentes) vous imaginez un projet dans lequel vous devez vous assurer d'avoir le financement nécessaire via des fonds de donateurs pour seulement 80%. Vous devrez élaborer votre stratégie de collecte de fonds à cet effet. L'autre 20% doit venir d'une autre source de financement. Vous devez faire état des revenus et dépenses accordées au projet. Par conséquent, vous devrez démontrer l'effet sur la situation financière de l'OBNL. Le prochain exercice financier sera consacré à la collecte de fonds tandis qu'au cours du second exercice financier, le projet sera déboursé. Vous devez aussi, démontrer les retombées positives de votre projet pour cet OBNL et sa population desservie. De plus, vous devrez décrire brièvement les éléments nécessaires à mettre en place pour réaliser ce projet. Le projet proposé doit être en cohérence avec l'OBNL choisi.

Vous devrez vendre ce projet aux membres du Conseil d'Administration par une présentation en classe d'une durée de 20 minutes. Il y aura une période de questions pour 10 minutes qui sera assurée par les membres du Conseil d'Administration. Les étudiants de la classe seront les membres du Conseil

d'Administration. Une autre équipe de la classe assurera le rôle de vous poser des questions sur votre projet en vue de son adoption ou de son refus ou une contreproposition. Vous aurez à leur soumettre une semaine avant le CA, les documents nécessaires afin qu'elle puisse prendre connaissance du projet et de la décision à prendre. Cette équipe aura à formuler 3 questions sur le projet afin de pouvoir prendre une décision éclairée.

Équipe de 4 personnes (vous avez jusqu'au 10 septembre pour choisir vos coéquipiers)

Contenu :

- Sommaire exécutif à présenter au Conseil d'Administration de votre OBNL
- Power point à être présenté au Conseil d'administration de votre OBNL afin de leur présenter votre projet
- Document explicatif du projet de 8 à 10 pages (incluant les tableaux), 1.5 interligne, police Arial 12 points

Évaluations et délais :

Ces 3 documents compteront pour 30% de la note. Ils devront être remis au plus tard le 3 décembre via studium.

Les groupes présenteront le 10 décembre.

Vous devez me soumettre pour le 17 septembre le nom de l'OBNL choisi. Chaque groupe doit avoir un OBNL différent.

Vous devez soumettre succinctement (1 page) pour le 1er octobre le choix du projet incluant la méthode de collecte de fonds ainsi que le montant prévu du financement.

L'autre 10% du travail sera évalué par vos pairs via une grille d'évaluation que je leur soumettrai. Je vous indiquerai le groupe qui évaluera votre projet. Vous devrez transmettre votre sommaire exécutif et votre document explicatif à votre groupe – évaluateur pour le 3 décembre. Le power point sera présenté séance tenante.

Les groupes évaluateur devront nous acheminer leurs questions le 7 décembre. J'accorderai des points pour la qualité et la pertinence des questions. Ces points seront inclus à la section 4 : Travaux pratiques et participation en classe.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des			
Points	Note littéral	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C*		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

* Note minimale de passage dans un cours : 60%.

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Obligatoires :

LAROCHE, D.-Claude, MARMOUSEZ, Sophie, DISSOU, Zoffirath, Le gestionnaire et les états financiers, 8^e édition, ERPI, 2016, 279 pages

LAPOINTE, Daniel, La gestion philanthropique, Guide pratique pour la collecte de fonds, Presses de l'Université du Québec, 2013, 238 pages

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part des chargés de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de deuxième cycle

Nous vous invitons à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Retard dans la remise des travaux

Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée au professeur à l'avance. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Plagiat et fraude

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.